

Questions orales

L'hon. André Ouellet (Papineau—Saint-Michel): Je vais donner une deuxième chance au ministre de s'exprimer en français. Mais je pense qu'il est aussi embarrassé en français qu'en anglais.

Des voix: Bravo!

M. Ouellet: Monsieur le Président, j'aimerais savoir pourquoi le nom de M. Chrétien a été ajouté au nom de M. Daubney pour des raisons de symétrie.

Est-ce que le gouvernement, après avoir dit publiquement que des fonctionnaires avaient fait quelque chose d'incorrect et qu'il avait obtenu des excuses, alors qu'en réalité, il n'y a pas eu d'excuses de données, pourquoi les ministres continuent-ils à laisser croire que quelqu'un, parmi les fonctionnaires, a fait une erreur alors qu'il sait très bien que ceux sur qui pèse l'erreur n'ont pas fait d'excuses et n'ont pas admis leur erreur?

Or, je demande au ministre, pour raisons de symétrie, ne serait-il pas temps qu'il y ait deux ministres, tout comme on a voulu blâmer deux fonctionnaires—qui soient blâmés pour leur incompétence?

Le très hon. Joe Clark (Président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre responsable des Affaires constitutionnelles): Monsieur le Président, deux personnes ont été mentionnées parce qu'il s'agit des deux personnes du ministère des Affaires extérieures qui avaient, dans ce cas, une responsabilité en tant que personnes seniors.

M. Daubney était mon chef de cabinet à l'époque aux Affaires extérieures et dans son cas, son erreur fut de lire et de livrer un memorandum destiné au secrétaire d'État aux Affaires extérieures de l'époque.

Dans l'autre cas, il s'agit de M. Chrétien, le sous-secrétaire d'État associé aux Affaires extérieures. Pour ce dernier, il s'agit d'une erreur de jugement parce qu'il a laissé son ministre aller au Moyen-Orient, à un moment où il y avait une controverse en ce qui concerne la question de l'Irak, à un moment où M. Chrétien était pleinement au courant de la situation qui prévalait au sujet de M. Al-Mashat, et il n'en a pas soufflé mot à son ministre. Il a laissé le ministre représentant le Canada dans une situation où il ne pouvait être informé sur cette question.

• (1430)

[Traduction]

M. Tom Wappel (Scarborough—Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration.

Le 14 mai dernier, le ministre a déclaré à la Chambre, et je cite à la page 51 du Hansard:

Monsieur le Président, ce matin, j'ai donné une chronologie des faits et expliqué comment cette décision avait été prise. . . Les faits ont

été révélés ce matin, et nous avons fait preuve de beaucoup de transparence dans ce dossier.

Monsieur le Président, nous savons maintenant que le ministre a volontairement passé sous silence des faits importants dans sa déclaration du 14 mai. Le ministre maintient-il toujours la déclaration qu'il a faite à la Chambre le 14 mai?

L'hon. Bernard Valcourt (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je croyais que ces gens voulaient savoir ce qui était arrivé dans ce dossier, mais, après avoir observé le comportement des députés de l'opposition devant le comité et à la Chambre, je sais maintenant qu'ils poursuivent d'autres objectifs. Ces démonstrations me rappellent le cirque du Sénat. Je ne suis pas surpris.

M. Tom Wappel (Scarborough—Ouest): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Le ministre a admis avoir participé à une réunion, le 13 mai, où nous savons qu'on a décidé d'omettre certains faits et de blâmer deux personnes tout en feignant d'ignorer l'inaction d'autres individus et des ministres.

Le ministre convient sûrement qu'il s'agissait là d'une erreur. Acceptera-t-il de poser un geste honorable et de s'excuser auprès de la Chambre et des Canadiens?

L'hon. Bernard Valcourt (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, jamais je ne m'excuserai d'avoir informé les Canadiens de ce qui était réellement arrivé.

* * *

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Pendant les négociations de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, les Canadiens craignaient que les États-Unis convoitent nos réserves d'eau douce et, aujourd'hui, nos craintes sont confirmées. Une entreprise ayant des liens aux États-Unis, Multinational Resources, a annoncé aujourd'hui son intention de détourner les eaux de la rivière North Thompson, un affluent important du fleuve Fraser, pour alimenter San Diego aux États-Unis. Le gouverneur de la Californie a annoncé il y a déjà longtemps qu'il était très intéressé à acheter de l'eau douce canadienne.

Le premier ministre suppléant dira-t-il aujourd'hui aux Canadiens, et aussi aux Américains, que son pays ne détournera pas le cours de ses rivières, en partie ou en totalité vers les États-Unis, parce que les rivières canadiennes ne sont pas à vendre?

Une voix: Un autre alarmiste néo-démocrate.